

proclamant le champion des champions et refusant cependant de se battre. Lorsqu'enfin il a consenti à se mesurer avec Jeffries il l'a obligé à signer un contrat onéreux, lui garantissant même dans le cas d'une défaite la plus grosse part des recettes. Il a toujours été le Forgeron affamé de lucre, faisant de la boxe par accident, pour faire de l'argent, et non par goût.

Le vrai type du boxeur est John L. Sullivan qui fut douze ans champion et se battit par amour de la boxe. S'il gagna de l'argent ce fut incidemment, tout comme Fitz gagna le titre de champion, mais ce ne fut jamais là le mobile de ses actions. Il en profitait simplement. Jeffries ne saurait mieux faire que de marcher sur les traces de ce boxeur par excellence.

—o—

Les courses de Bel-Air battent maintenant leur plein, et certainement que pour celui qui ne risque pas de trop fortes sommes, elles sont aussi intéressantes qu'on peut le désirer. Il y a de bons chevaux, d'excellents chevaux même, comme Martimas, Butter Scotch, Acoota, etc. Il serait peut-être préférable cependant de ne pas imiter la Perrette des fables de Lafontaine, et de fonder des espoirs gigantesques parce que l'on a risqué quelques dollars sur un favori. Les favoris sont quelquefois battus et nous avons souvent l'occasion de la constater. C'est ainsi que le jour d'ouverture des courses, Martimas coté à 1 à 5 a été défait par Tobe Payne, un cheval sans généalogie, un coureur inconnu. Lorsqu'on lit ce que le "Spirit of the Times," la plus haute autorité en fait de turf en Amérique, dit de Martimas, on reste confondu de ce résultat.

Voici ce qui dit le Spirit : La victoire de Martimas dans le Futurity, bien qu'inattendue, n'en était pas moins méritée, car ses courses subséquentes ont démontré qu'il était l'un des meilleurs poulains de deux ans de 1898. Issu de Candlemas et de Bigonet. Martimas a dans les veines, le meilleur sang anglais et américain. Sa conformation particulière et ses mouvements sont la perfection même. Son Futurity parle par lui-même, et sur le turf comme au haras, il ne devrait avoir que des succès. — Il est après cela difficile de s'expliquer la défaite d'un pareil cheval.

Nos voisins, les américains sont encore au programme, le Brewer's Stakes, le Viger Hotel Stakes, et le Montréal Hunt Club Stakes. Au point de vue du simple spectateur, ces courses ne laisseront rien à désirer.

Nos voisins, les américains sont extrêmement bien partagés sous ce rapport, et cette semaine a été l'une des plus glorieuses de la réunion de Gravesend. Samedi a été le jour par excellence car il y avait deux fameuses courses au programme, le Great American, de \$12,500, cinq furlongs, pour chevaux de 2 ans, qui a été gagné par Vulcain, et le Broadway Stakes, un mille et un seizième, pour chevaux de trois ans. Il y avait 105 poulains d'éligibles pour le Great American,

parmi lesquels, His Royal Highness, St-Finnan, Withers, Doublet, Vulcain, Brusquerie, Pupil, Modrine et Oreck. Parmi ceux qui pouvaient prendre part au Broadway on remarquait les noms suivants de coureurs célèbres: Ethelbert Lockland, Satin, Slipper, Half Time, Lady Lindsay, Filigrane et Cormorant. Les autres grandes courses pour le reste de la semaine ont été, lundi le Falcon Stakes, pour chevaux de trois ans, distance, un mille et un seizième, et le Greater New-York Stupplechase Handicap, pour chevaux de quatre ans et plus, distance environ deux milles et demi; mardi, le Hanover Stakes cinq furlongs, pour poulains de deux ans, et le Gazelle Stakes, pour poulains de trois ans, distance un mille et un furlong; mercredi, le Myrtle Stakes, pour chevaux de trois ans et plus, un mille et un seizième; jeudi le Tremont Stakes, de \$10,000, pour poulains de 2 ans, distance six furlongs, et le Brooklyn de \$10,000; pour chevaux de trois ans, distance, un mille et demi.

A l'étranger nous avons le grand prix de Paris qui a été couru, dimanche et a été gagnée par Perth, le favori coté 6 à 5. Nous avons également la semaine d'Ascot, s'étendant du 13 au 16 juin. Le prochain événement d'importance en Angleterre sera la course Princess of Wales, valeur de \$50,000, qui sera courue le 29 courant.

Après les courses de chevaux, un mot sur les courses de bicycles, et je mentionnerai dans le simple but de ne pas l'omettre, l'espace me manquant pour en parler plus longuement aujourd'hui, l'inauguration du splendide vélodrome de Terrebonne qui a eu lieu dimanche. L'organisation était parfaite et l'affaire a été un grand succès, belle température, assistance nombreuse et courses excitantes. Rien ne laissait à désirer. J'avoue que j'étais loin de m'attendre à trouver un aussi beau vélodrome et j'en ai été agréablement surpris. On a tant l'habitude d'exagérer les choses même en croyant parler sincèrement que je croyais voir une piste quelconque construite à la hâte par des ouvriers malhabiles. Aussi ai-je été fort étonné lorsque j'ai aperçu le superbe vélodrome qu'on peut déclarer supérieur à tous ceux de la province à l'exception toutefois de celui de Queen's Park. J'aurai prochainement encore l'occasion d'entretenir mes lecteurs de la A. A. A. Terrebonne.

—o—

J'aurais voulu avant de terminer cette première causerie parler un peu du club de baseball de Montréal, de la Ligue Nationale, et de la ligue provinciale, mais je n'en ai guère le temps et ce sera pour bientôt. Le jeu national américain a pris depuis quelques années une vogue énorme parmi les Canadiens-Français, et il n'est pas maintenant de petite ville, de village qui n'ait son club de baseball. Quelques-uns d'entre eux sont très forts et l'on en a vu samedi, les St-Jean et les Mascottes, se mesurer pour une bourse de \$1,000. C'est là

un joli montant et ce pari démontre bien toute l'importance que l'on attache ici au baseball. Je mentionnerai en terminant l'exploit qui vient d'être accompli par un jeune joueur de baseball du nom de Philippi. Ce jeune homme qui fait partie du club Louisville en qualité de pitcher, a l'autre jour dans une partie avec le club New-York empêché celui-ci de faire une seule course autour des buts, et même un seul hit. C'est un record.

FRANCIS MEYER.

LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE.

Nous sommes heureux d'annoncer la fondation à Montréal de la Société générale de Sauvetage dont la juridiction s'étendra à toute la province de Québec sous le nom de Société Générale de Sauvetage.

Le but de cette société est de :

A. Récompenser les actions de dévouement, de bravoure et d'éclat accomplies pour les personnes en péril.

B. Créer des organisations volontaires de sauvetage affiliées à la Société générale, dans les principales villes et ports de mer de la province.

C. S'assurer si en cas d'incendie, d'accident ou de naufrage, les moyens de sauvetage adoptés sur terre et sur mer sont suffisants et en état de bien fonctionner.

Les récompenses ne seront accordées qu'après une enquête sévère et un rapport de l'inspecteur général ou de son substitut sur tous les faits qui peuvent les motiver.

Ces récompenses consisteront dans la présentation en séance publique annuelle de la médaille de la société, en or, argent, ou bronze selon l'importance des circonstances. Dans les cas exceptionnels un objet d'art ou une bourse accompagnera la médaille.

Les officiers de la société sont : un président d'honneur, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec, un président général, 2e vice-présidents généraux, un inspecteur ou directeur général, un trésorier général, un secrétaire général et douze membres au moins du bureau de direction.

Tous les officiers généraux font partie du bureau de direction et restent en charge jusqu'à ce qu'ils soient remplacés. En cas de démission, décès, ou absence, le bureau de direction élit un remplaçant.

Sont membres de la société tous les souscripteurs ayant versé annuellement la somme d'un dollar ou plus au fonds de la société.

Le siège principal de la société est à Montréal.

—o—

Nous croyons devoir répéter l'avis que nous avons donné dans notre premier numéro, à savoir que la Société Canadienne pour l'avancement du sport, par l'entremise de son secrétaire, fera gratuitement auprès de la librairie Beauchemin et fils de Montréal, le courtage de tout livre demandé par le lecteur. Il suffira de s'adresser par lettre ou carte-postale à M. Brière, 73 rue St-Jacques.